

APPRENTI/E EN CHARGE DU PLAN D' ACTIONS POUR LES MOBILITÉS ACTIVES (H/F)

Réf : CY/25/APPPAMA/MDP

Ville de 70 000 habitants, Cergy a été élue 1^{ère} Ville du Val d'Oise dans « laquelle il fait bon vivre ». Située à une trentaine de kilomètres de Paris (RER A, SNCF, A15...), aux portes du Parc naturel du Vexin, elle offre de nombreux services au public. Pôle économique et administratif majeur du territoire, elle se distingue par son attractivité culturelle et étudiante.

Au sein de l'unité Grands Projets de la Direction des Espaces Publics en Transition et sous l'autorité du Directeur, l'apprenti/e a pour vocation de participer au déploiement du plan d'actions pour les mobilités actives (PAMA) principalement sur trois axes : la mise en œuvre du PAMA sur le terrain, la participation aux recherches de subvention, et l'étude prospective des suites du PAMA.

MISSIONS

Étudier la faisabilité et définir des stratégies de déploiement du PAMA

- Diagnostiquer les conditions de mise en place du PAMA par des visites sur site (stationnements, abris sécurisés, double sens cyclable, pistes et bandes cyclables, fil d'Ariane)
- Cartographier et analyser les zones d'intervention en utilisant des outils SIG et proposer des plans d'action
- Évaluer les impacts urbains, sociaux et environnementaux des aménagements prévus

Planifier et optimiser le réseau cyclable

- Étudier la continuité du réseau aux carrefours et proposer des améliorations
- Coordonner le maillage entre le schéma directeur cyclable de l'agglomération et celui de la ville
- Optimiser les mobilités douces en intégrant l'îlotage des quartiers pour encourager les déplacements actifs

Participer à la recherche de financement

- Analyser les dispositifs de subventions et d'aides techniques
- Participer à la rédaction des parties techniques des dossiers de demande en intégrant des études d'impact et des prévisions budgétaires

Collaborer et organiser la concertation avec les acteurs du territoire

- Travailler avec les collectivités, les associations et les bureaux d'études spécialisés
- Animer des réunions et des concertations pour présenter les projets et recueillir les attentes des usagers
- Suivre les évolutions des politiques publiques de mobilité et proposer des ajustements stratégiques

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Durée et horaires :

- Contrat d'apprentissage d'une durée d'un à deux ans à compter de septembre 2025.
- 35h/semaine.
- Indemnisation selon la législation en vigueur.

Contraintes spécifiques :

Déplacements fréquents, travail debout et en extérieur, intervention sur des chantiers. Permis B apprécié

Réf Région : EX085019

PROFIL

Vous préparez un Master en urbanisme, mobilités ou aménagement du territoire par apprentissage. Passionné(e) par les enjeux de mobilité durable, vous souhaitez contribuer à l'optimisation des aménagements cyclables et des infrastructures publiques. Analytique et rigoureux(se), vous maîtrisez les outils SIG et avez des connaissances en réglementation des mobilités. Autonome et force de proposition, vous appréciez le travail en équipe et savez interagir avec divers acteurs (collectivités, bureaux d'études, associations).

Date limite de dépôt des candidatures : 30 mai 2025

Tous les postes de la ville de Cergy sont ouverts aux personnes en situation de handicap.

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) sous la référence CY/25/APPPAMA/MDP à l'attention de M. le Maire, soit :

- > sur le site de la ville : <https://www.cergy.fr/votre-mairie/cergy-recrute/>
- > par mail : emploi.recrutement@cergy.fr
- > par courrier : Hôtel de Ville de Cergy – Direction des Ressources Humaines
– 3 place Olympe de Gouges – BP 48000 Cergy – 95801 Cergy-Pontoise
cedex.